

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arrêté de décembre 2018 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales.
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5.25 euros - Pas-de-Calais 5.25 euros.

Avis administratifs

Syndicat Mixte du SCoT de l'Arrageois (Scota) AVIS

Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale du SCoT de l'Arrageois.

Par délibération n°463 en date du 26 juin 2019, le Scota a approuvé le SCoT révisé.

La délibération d'approbation et le dossier de SCoT approuvé sont consultables au siège du Syndicat Mixte du SCoT de l'Arrageois, sur le site internet de Scota - <https://www.scota.eu/>, dans les EPCI et les communes membres du Syndicat Mixte du SCoT de l'Arrageois.

1472816300

AVIS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU SCOT DE L'ARRAGEOIS

Par délibération n° 463 en date du 26 juin 2019, le Scota a approuvé le SCoT révisé.

La délibération d'approbation et le dossier de SCoT approuvé sont consultables au siège du Syndicat Mixte du SCoT de l'Arrageois, sur le site internet de Scota - <https://www.scota.eu/>, dans les EPCI et les communes membres du Syndicat Mixte du SCoT de l'Arrageois.

90151409